

\* \* \* \* \*

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 15/04/2019**

A 18H15, Salle de la Mairie.

Les Conseillers Municipaux se sont réunis sur la convocation écrite du Maire, en date du 08/04/2019.

Sont présents :

- M. Jean-Pierre COYRET, Maire,
- M. Claude FACHE, 2<sup>ème</sup> adjoint
- M. Alain BERTHOLET, 3<sup>ème</sup> adjoint
- M. Patrick GAILLARD, 4<sup>ème</sup> adjoint
- Mme Valérie BENZAADA
- Mme Marinette PASQUALINI
- M. Philippe ROUSSEL
- M. Carlo DAGHENA
- M. Philippe ROSTAIN

Est absent :

- M. Hervé COMBE

Étaient absents et excusés :

- M. Pascal COTTE, 1<sup>er</sup> adjoint,
- M. Jean-Pierre TOURTET

Procurations :

- M. Pascal COTTE donne procuration à M. Alain BERTHOLET
- M. Jean-Pierre TOURTET donne pouvoir procuration à M. Carlo DAGHENA

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du PV du Conseil Municipal du 12 Mars 2019
2. Approbation du Compte de gestion M14
3. Approbation du Compte de gestion M49
4. Vote du Compte administratif M14
5. Vote du Comptes administratif M49
6. Affectation du résultat M14
7. Affectation du résultat M49
8. Vote des taux d'imposition
9. Vote du Budget Primitif 2019 M14+M49)
10. Vote du Budget Primitif 2019 M49
11. Divers (Pour être traités, les sujets divers devront être transmis au secrétariat 1 jour avant la date du Conseil municipal – sauf cas d'urgence)

La séance est présidée par Monsieur le Maire.

Ce dernier souligne la présence du Trésorier Principal, Monsieur Philippe ROUSSELLE, et le remercie d'avoir accepté l'invitation.

## 5/ Vote du Compte Administratif 2018 – M49 (Budget Eau) – D 2019-17 BIS

(suite à une erreur matérielle, la délibération n° 2019-017 est remplacée par la délibération n° 2019-17 BIS)

Le Conseil municipal vote le Compte administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

### **Investissement**

Dépenses prévues	245.357,89	Recettes prévues	245.357,89
Dépenses réalisées	9.623,25	Recettes réalisées	146.134,93
Restes à réaliser	161.066,75	Restes à réaliser	0,00

### **Fonctionnement**

Dépenses prévues	221.142,89	Recettes prévues	221.142,89
Dépenses réalisées	110.786,36	Recettes réalisées	201.193,63
Restes à réaliser	0,00	Restes à réaliser	0,00

Pour :	10	Contre :	0	Abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

## 5/ Affectation du résultat M14 (Budget Commune) D 2019-18

Réuni sous la présidence du maire, le Conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018

*Considérant* qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;

*Statuant* sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018 ;

*Constatant* que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de	44.417,27
- Un excédent reporté de	56.097,90
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	<b>100.515,17</b>
- Un déficit d'investissement de	63.985,38
- Un déficit de restes à réaliser de	47.573,36
Soit un besoin de financement de	<b>111.558,14</b>

Pour :	11	Contre :	0	Abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

**DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :**

Résultat d'exploitation au 31.12.2018 :	<b>excédent de 100.515,17</b>
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	<b>100.515,17</b>
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	<b>0,00</b>
Résultat d'investissement reporté (001) :	<b>déficit de 63.985,38</b>

La délibération de l'affectation du résultat 2018 pour le budget de la Commune est adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés.

## 6/ Affectation du résultat M49 (Budget Eau) D 2019-19

Réuni sous la présidence du maire, le Conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018

*Considérant* qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;

*Statuant* sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018 ;

*Constatant* que le compte administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de	35.235,62
- Un excédent reporté de	125.642,89
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	<b>90.407,27</b>

- Un excédent d'investissement de	136.441,68
- Un déficit de restes à réaliser de	161.066,75
Soit un besoin de financement de	<b>24.625,07</b>

**DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :**

Résultat d'exploitation au 31.12.2018 :	<b>excédent de 90.407,27</b>
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	<b>0,00</b>
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	<b>35.235,62</b>
 Résultat d'investissement reporté (001) :	 <b>862,79</b>

La délibération de l'affectation du résultat 2018 pour le budget de la Commune est adoptée à l'unanimité des conseillers présents des membres ou représentés.

Pour :	<b>11</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstention :	<b>0</b>
--------	-----------	----------	----------	--------------	----------

**7/ Vote des taux d'imposition D 2019-20**

Suite à la Commission Finances du 6 mars dernier, M. le Maire propose de ne pas modifier les taux d'imposition de l'année 2018 pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

**DECIDE à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition votés en 2018.**

Les taux se présentent comme suit :

<b>TAXE</b>	<b>Taux 2018</b>	<b>Taux proposés pour 2019</b>
Taxe d'Habitation	11.94 %	11.94 %
Taxe Foncière Bâtie	17.82 %	17.82 %
Taxe Foncière Non Bâtie	75.13 %	75.13 %

Pour :	<b>11</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstention :	<b>0</b>
--------	-----------	----------	----------	--------------	----------

**8/ Budget primitif 2018 M14 (Budget Commune) D 2019-21**

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget primitif de l'exercice 2019

**Investissement**

Dépenses	354.220,79	Recettes	401.794,15
----------	------------	----------	------------

**Fonctionnement**

Dépenses	407.590,37	Recettes	407.590,37
----------	------------	----------	------------

POUR RAPPEL, TOTAL BUDGET :

**Investissement**

Dépenses	616.794,15 (dont 262.573,36 de RAR)
Recettes	616.794,15 (dont 215.000 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses	407.590,37 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	407.590,37 (dont 0,00 de RAR)

Ce budget est adopté à l'unanimité des conseillers présents des membres ou représentés.

Pour :	<b>11</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstention :	<b>0</b>
--------	-----------	----------	----------	--------------	----------

Le secrétariat de séance est assuré par M. Alain BERTHOLET, sur proposition du Président de séance, acceptée par tous les présents.

Les points à l'ordre du jour sont abordés successivement.

**1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 mars 2019**

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils ont des observations à formuler, le P.V. ayant été transmis avec la convocation. Il n'y a pas d'observation.  
Le procès-verbal est adopté par tous les conseillers présents.

**2/ Approbation du Compte de gestion M14 (Budget Commune) – D 2019-014**

Monsieur Philippe ROUSSELLE, Trésorier principal, est sollicité pour présenter le compte de gestion du budget communal.

Le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis au vote.

Après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Pour :	11	Contre :	0	Abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

**3/ Approbation du Compte de gestion M49 (Budget Eau) – D 2019-015**

Monsieur Philippe ROUSSELLE, Trésorier principal, est sollicité pour présenter le compte de gestion du budget de l'eau.

Le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis au vote. Après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

*Le Maire quitte la salle pour que les Comptes administratifs du budget de la commune et du budget de l'eau puissent être votés.*

**4/ Vote du Compte Administratif 2018 – M14 (Budget Commune) – D 2019-16 BIS**  
**(suite à une erreur matérielle, la délibération n° 2019-016 est remplacée par la délibération n° 2019-16 BIS)**

Le Conseil municipal vote le Compte administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses prévues	897.014,97	Recettes prévues	897.014,97
Dépenses réalisées	631.886,99	Recettes réalisées	567.901,61
Restes à réaliser	262.573,36	Restes à réaliser	215.000,00

**Fonctionnement**

Dépenses prévues	441.162,95	Recettes prévues	441.162,95
Dépenses réalisées	356.617,04	Recettes réalisées	457.132,21
Restes à réaliser	0,00	Restes à réaliser	0,00

Pour :	10	Contre :	0	Abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

## 8/ Budget primitif 2018 M49 (Budget Eau) D 2019-22

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget primitif de l'exercice 2019

### **Investissement**

Dépenses 164.612,66 Recettes 325.679,41

### **Fonctionnement**

Dépenses 161.192,27 Recettes 161.192,27

POUR RAPPEL, TOTAL BUDGET :

### **Investissement**

Dépenses 325.679,41 (dont 161.066,75 de RAR)

Recettes 325.679,41 (dont 0,00 de RAR)

### **Fonctionnement**

Dépenses 161.192,27 (dont 0,00 de RAR)

Recettes 161.192,27 (dont 0,00 de RAR)

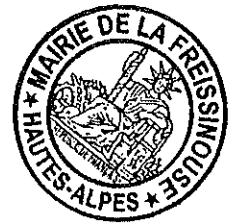
Ce budget est adopté à l'unanimité des conseillers présents ou représentés.

Pour :	11	Contre :	0	Abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

## 9/ Divers

Rien à signaler.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H00.



Le Maire,  
Jean-Pierre COYRET